

26 juillet 2018

TRAVAUX MAIRIE

Présentation des offres pour la réfection de la toiture de la mairie.

Le conseil choisit l'entreprise Ollivier pour la rénovation de la toiture de la mairie et ce pour un montant de 26 020,36 € H.T.

DELEGUE RGPD (*Règlement général de la protection des données*)

Le conseil décide de la désignation d'un DPD (*Délégué à la Protection des Données*) qui sera chargé de conseiller et piloter les différentes actions à mener concernant la protection des données conformément au RGPD en vigueur depuis le 25 mai 2018.

ADMISSION NON-VALEUR

Le conseil admet en non-valeur la somme de 2,83 € (résidu impayé loyer de 2013) conformément à la demande de la trésorerie.

Questions diverses

Motion agence de l'eau : le Maire donne lecture de la motion déposée par le comité Loire-Bretagne . Le conseil soutient le comité dans sa démarche.

Zone blanches numériques : réponses à l'enquête sur la couverture mobile de la commune à la demande du département et de Flers-agglo dans le cadre du schéma d'aménagement numérique en cours.

Nomination stagiaire comme adjoint technique de Mme Barbe à partir du 1^{er} septembre 2018.